



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Sollicitation du fonds de concours communautaire pour la voirie – Année 2021

DEL-2021-037

Numéro de la délibération : 2021/037

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 15/03/2021

Date de convocation du conseil : 09/03/2021

Date d'affichage de la convocation : 09/03/2021

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme JUIN Marianne, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était représenté : M. GUILLEMOT Michel par M. Paul LE GUERNIC

Sollicitation du fonds de concours communautaire pour la voirie – Année 2021

Rapport d'Alexandra LE NY

Dans le cadre du fonds de concours de Pontivy communauté en faveur des travaux de voirie, les travaux subventionnables sont les revêtements superficiels et le curage de fossés. Au titre de l'année 2021, il est proposé de soumettre le programme de voirie présenté dans le tableau ci-dessous.

Pour rappel, le linéaire de voirie publique communale est fixé à 78,772 km (DEL 2018-117 du 11 décembre 2018).

Lieu	Objet	Linéaire	Dépense prévisionnelle (€ HT)
Rue de la Plage	Réfection enrobé	450 ml	276 000

Nous vous proposons :

- d'approuver la présente délibération,
- d'autoriser Madame la Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 16 mars 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**